

RÉNOVATION DU PLATEAU TECHNIQUE DÉDIÉ À LA FILIÈRE MÉCANIQUE AUTOMOBILE

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)

ENTITE EMETTRICE	LIEU D'EXECUTION
GRETA-CFA LORRAINE NORD LYCEE Robert SCHUMAN 4, rue Monseigneur Pelt BP 55130 57074 METZ CEDEX 3 Tél : 03 87 76 40 31 (Standard GRETA)	LPO UFA LA BRIQUERIE 15 route de la Briquerie – La Malgrange 57100 THIONVILLE Personne à contacter : Mme POSTERARO Sonia Tél : 03.87.36.81.80

MAPA N° 2026 – BRIQUERIE/01

CHAPITRE 1 : GENERALITES.

Article 1 : Pouvoir adjudicateur.

1.1 - Le pouvoir adjudicateur est :

GRETA LORRAINE NORD

Lycée Robert Schuman
4 Rue Monseigneur Pelt
BP 55130
57074 METZ CEDEX 3
Dit l'EPL.

1.2 - La personne habilitée responsable du marché est le Chef d'Etablissement Support, Proviseur du Lycée Robert Schuman, Monsieur Max Ringenbach.

1.3 - Le comptable assignataire est l'Agent Comptable du Lycée Robert Schuman.

1.4 – Intervenant.

Mme POSTERARO Sonia

Coordonnateur de l'UFA La Briquerie

Article 2 : Allotissement

Le marché est passé en 7 lots désignés ci-dessous. Les candidats peuvent postuler pour un ou plusieurs lots.

1. Lot 01 – Démolition – Gros œuvre
2. Lot 02 – Plâtrerie – Isolation- Faux plafond
3. Lot 03 – Menuiserie intérieure
4. Lot 04 – Électricité – courants forts et faibles
5. Lot 05 – Plomberie-sanitaire-CVC-air comprimé
6. Lot 06 – Peinture-revêtement de sols
7. Lot 07 – Sécurité – Installation de chantier

CHAPITRE 2 : DETAIL DES LOTS.

0 - Disposition générale à tous les lots

Article 0.1 - Objet du marché

Le présent CCTP a pour objet la description des prestations techniques à réaliser dans le cadre des travaux d'aménagement et de rénovation de quatre zones fonctionnelles : une zone Stockage, une Salle de classe, un Atelier et une Classe Atelier. Les travaux seront exécutés par des entreprises qualifiées, par corps d'état séparés ou en entreprise générale.

Article 0.2 - Textes de référence et réglementations obligatoires

L'ensemble des travaux, matériaux et équipements mis en œuvre devront répondre scrupuleusement aux textes réglementaires en vigueur, et notamment :

Aux Documents Techniques DTU (Documents Techniques Uniques) spécifiques à chaque corps d'état.

Aux normes françaises (NF) et européennes (EN).

Aux réglementations de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP.

À la réglementation environnementale et de gestion des déchets de chantier.

Article 0.3 - Connaissance des lieux et visite obligatoire

L'entrepreneur est réputé, par le fait d'avoir soumissionné, s'être rendu sur place pour se rendre compte de toutes les conditions locales d'exécution du marché, des difficultés d'accès, des stockages possibles et de l'état des supports existants.

Article 0.4 - Période de préparation, planification et coordination

L'entrepreneur devra fournir, dans un délai de 15 jours à dater de la notification du marché son calendrier d'exécution détaillé, les fiches techniques complètes de tous les matériaux et son PPSPS le cas échéant.

Article 0.5 - Nettoyage du chantier et gestion des déchets

Le nettoyage du chantier doit être quotidien et à la charge exclusive de chaque entreprise pour son lot. L'évacuation des déchets se fera obligatoirement vers des filières de tri et décharges agréées avec fourniture des bordereaux de suivi (BSD).

Lot 01 - Démolition – Gros Œuvre

Article 1.1 - Prescriptions techniques particulières

1.1.1 - Les prestations comprennent la dépose, le tri, la manutention, l'évacuation et les taxes de décharge. L'entreprise doit le cloisonnement étanche à la poussière (film polyane) pour isoler les zones de travaux.

Article 1.2 - Description des prestations par zone

1.2.1 - Zone Stockage

1.2.1.1 - Dépose de luminaires existants (1 Ens) : Dépose soignée des appareils existants, repérage et isolation des conducteurs.

1.2.1.2 - Dépose de bloc-porte existant (1 U) : Dépose de l'ensemble huisserie et ouvrant sans dégradation des trumeaux.

1.2.1.3 - Dépose de lavabo existant (1 U) : Dépose de l'appareil sanitaire, bouchonnage étanche immédiat des réseaux.

1.2.2 - Zone Salle de classe

1.2.2.1 - Dépose de luminaires existants (1 Ens) : Dépose complète et mise en sécurité des attentes électriques.

1.2.2.2 - Dépose de porte acier existante (1 U) : Dépose de l'ensemble de la porte métallique (vantail et bâti), ragréages compris.

1.2.3 - Zone Atelier

1.2.3.1 - Dépose de porte de garage (1 U) : Dépose complète de la fermeture (châssis métallique, ouvrants en bois), manutention comprise.

1.2.3.2 - Dépose de totem air comprimé (1 U) : Démontage de la structure verticale porteuse des fluides.

1.2.3.3 - Dépose de cloison / séparation classe (1 Ens) : Démolition méthodique de la cloison séparative (ossature, vitrage, isolant).

1.2.3.4 - Dépose de luminaires existants (1 Ens) : Dépose générale de l'éclairage de la zone.

1.2.3.5 - Dépose de totem / support tableau (1 U) : Démontage des anciens bâtis ou structures de supportage du tableau.

1.2.3.6 - Dépose de revêtement de sol existant (20 m²) : Arrachage et décollage mécanique du revêtement sur environ 20 m², grattage compris.

Lot 02 : Plâtrerie - Isolation – Faux-plafonds

Article 2.1 - Normes et conformité des matériaux

2.1.1 - Les cloisons devront répondre au DTU 25.41 et les faux-plafonds suspendus au DTU 58.1. Les isolants seront certifiés ACERMI avec une classe d'émission COV A+.

Article 2.2 - Description des prestations par zone

2.2.1 - Zone Stockage

- 2.2.1.1 - Faux-plafond démontable (37 m²) :** Ossature métallique apparente T24, dalles isolantes 600x600 mm en laine de roche face apparente blanche.
- 2.2.1.2 - Cloison de distribution type 48 mm (10 m²) :** Ossature 48 mm, un parement BA13 standard par face, isolant laine de verre 160 mm, joints traités.
- 2.2.1.3 - Châssis vitrés opaques sur mesure (2 U) :** Châssis de 1,00 x 1,60 m, cadre bois, vitrage feuilleté opaque, parclozes.
- 2.2.2 - Zone Salle de classe**
- 2.2.2.1 - Faux-plafond démontable (37 m²) :** Prestations et spécifications identiques à la zone Stockage.
- 2.2.2.2 - Cloison de distribution type 48 mm (10 m²) :** Ossature 48 mm, un parement BA13 standard par face, joints traités.
- 2.2.2.3 - Châssis vitrés opaques sur mesure (2 U) :** Dimensions 1,00 x 1,60 m, caractéristiques techniques identiques à la zone Stockage.
- 2.2.3 - Zone Atelier (Sas)**
- 2.2.3.1 - Faux-plafond démontable (19 m²) :** Plafond suspendu en dalles 600x600 mm, caractéristiques identiques à la zone Stockage.
- 2.2.4 - Zone Classe Atelier**
- 2.2.4.1 - Cloisons de distribution type 48 mm (26 m²) :** Constitution identique à l'article 2.2.1, mise en œuvre jusqu'à la sous-face de la dalle.
- 2.2.4.2 - Faux-plafond démontable (54 m²) :** Prestations et spécifications identiques à la zone Stockage.
- 2.2.4.3 - Isolation thermique complémentaire (54 m²) :** Déroulage ou pose de panneaux de laine de verre nue ou kraft, épaisseur minimale 160 mm.
- 2.2.5 - Protection sol résine neuf (131 m²) :** Protection lourde temporaire du sol résine neuf existant pendant la durée du lot et dépose en fin de prestation

Lot 03 : Menuiserie Intérieure

Article 3.1 - Provenance et caractéristiques des ouvrages

3.1.1 - Les menuiseries bois devront être conformes au DTU 36.5. Les bois proviendront de forêts certifiées PEFC ou FSC. Quincaillerie de nuance industrielle.

Article 3.2 - Description des prestations par zone

3.2.1 - Zone Stockage

3.2.1.1 - Bloc-porte intérieur (1 U) : Vantail âme pleine, finition laquée ou stratifiée lisse RAL 7037. Huisserie adaptée. Compris béquilles inox, serrure à mortaiser et cylindre de sécurité type ISEO avec 3 clés.

3.2.2 - Zone Salle de classe

3.2.2.1 - Bloc-porte intérieur (1 U) : Caractéristiques et accessoires rigoureusement identiques à la zone Stockage.

3.2.2.2 - Rénovation d'un châssis vitré existant (1 Ens) : Rénovation complète (couvre-joints plat, recalage, remplacement quincailleries défectueuses, masticages)

3.2.3 - Zone Atelier

3.2.3.1 - Joints d'étanchéité sur porte rideau (1 Ens) : Profils porte-brosses alu et brosses nylon haute densité en bas de porte, joints sur coulisses.

3.2.3.2. - Totems en acier sur mesure (2 U) : Colonnes techniques en acier, ht 2,00 m, ancrées au sol, avec réservations pour électricité et air.

3.2.4 - Zone Classe Atelier

3.2.4.1 - Structure vitrée et bois sur mesure (1 Ens) : Structure séparative modulaire sur 3 côtés (1x9m, 2x6m) avec ossature bois porteuse (pannes, poteaux), profilés PVC RAL 7016 ht 3,00 m (partie basse pleine 1m, partie haute vitrée fixe) et intégration de 2 portes vitrées complètes.

Lot 04 : Électricité – Courants Forts & Faibles

Article 4.1 - Conformité et vérifications contractuelles

4.1.1 Réalisation selon la norme NF C 15-100.

Article 4.2 - Description des prestations par zone

4.2.1 - Zone Stockage

4.2.1.1 - Point lumineux commandé (1 U) : Câblage sous conduit/goulotte, appareillage de commande type interrupteur en va-et-vient.

4.2.1.2 - Dalles LED encastrées (8 U) : Dalles 600x600 mm, 36 W, 4 000 K, UGR ≤ 19 raccordées et fixées dans le faux-plafond.

4.2.2 - Zone Salle de classe

- 4.2.2.1 - Point lumineux commandé (1 U) :** Circuit complet en va-et-vient, câblage et appareillage de commande.
- 4.2.2.2 - Dalles LED encastrées (8 U) :** Caractéristiques identiques à la zone Stockage.
- 4.2.3 - Zone Atelier**
- 4.2.3.1 - Tableaux de distribution industriels (2 U) :** Coffrets thermoplastiques IP44 IK09 sur socle ou totem. Protections requises, intégration de prises 3P+N+T 16A (415V) et prises 230V. (Câbles amont exclus).
- 4.2.3.2 - Déplacement de tableau existant (1 Ens) :** Dépose et déplacement sur façade murale, rallongement des circuits, repérage et tests.
- 4.2.3.3 - Prises industrielles étanches (2 U) :** Prises murales triphasées 3P+N+T 16A - 415V sous coffret étanche IP44 IK09.
- 4.2.3.4 - Alimentation pour départs triphasés (6 U) :** Circuits de puissance en attente sous boîte étanche pour futurs équipements.
- 4.2.3.5 - Réglettes LED étanches (14 U) :** Luminaires étanches tubulaires industriels IP65 IK08 minimum à platine LED haute efficacité.
- 4.2.3.6 - Dalles LED du Sas (2 U) :** Dalles 600x600 mm, 36 W, 4000 K, UGR ≤ 19 pour l'éclairage du sas.
- 4.2.4 - Zone Classe Atelier**
- 4.2.4.1 - Dalles LED encastrées (8 U) :** Caractéristiques identiques à la zone Stockage.
- 4.2.4.2 - Prises de courant 16A + T (15 U) :** Prises de type domestique (2P+T), pose encastrée ou sous goulotte double compartiment.
- 4.2.4.3 - Prises réseau RJ45 (4 U) :** Prises cat. 6 FTP, raccordement sur câble 4 paires, tests et cahier de recette informatique.
- 4.2.4.4 - Alimentation pour climatisation (1 U) :** Protection par disjoncteur adapté et tirage de la ligne en attente à proximité du groupe CVC.
- 4.2.4.5 - Goulottes techniques pour projecteur (1 Ens) :** Goulottes PVC à compartiments séparés pour câbles HDMI et alimentation projecteur.
- Note :** Les travaux se feront en **deux interventions distinctes et disjointes** (Phase 1 : Tirage / Phase 2 : Appareillage, espacées de deux mois d'inactivité).

Lot 05 : Plomberie - Sanitaire - CVC – Air Comprimé

Article 5.1 - Réglementations complémentaires

5.1.1 Installations sanitaires selon le DTU 60.1, le génie climatique selon le DTU 65.11 (personnel titulaire de l'attestation de capacité catégorie 1) et réseaux d'air selon la DESP.

Article 5.2 - Description des prestations par zone

Note : Les travaux se feront en **deux interventions distinctes et disjointes** (Phase 1 : Tirage / Phase 2 : Appareillage , espacées de deux mois d'inactivité).

5.2.1 - Zone Stockage

5.2.1.1 - Lavabo collectif céramique (1 U) : Auges ou lavabo 1000 mm céramique/résine, mitigeur, bonde, siphon et raccordements fluides.

5.2.1.2 - Dépose / Repose de radiateur en fonte (1 U) : Dépose avec isolement des vannes, stockage, repose après peinture, mise en eau, purge et essais.

5.2.2 - Zone Salle de classe

5.2.2.1 - Dépose / Repose de radiateur en fonte (1 U) : Prestations et spécifications identiques à la zone Stockage.

5.2.3 - Zone Atelier

5.2.3.1 - Points de distribution d'air comprimé (3 U) : Piquage sur conduite principale existante, descente acier/alu, fixation rigide, bloc terminal avec double sortie de sécurité rapide type ISO B et purge.

5.2.3.2 - Condamnation de circuits d'air (1 Ens) : Démontage des réseaux inutilisés, dépose des tubes et pose de bouchons étanches sur piquages actifs.

5.2.3.3 - Condamnation de circuits d'eau (1 Ens) : Dépose des robinets obsolètes et obturation des canalisations au plus près de la colonne.

5.2.4 - Zone Classe Atelier

5.2.4.1 - Système de climatisation réversible (1 Ens) : Système Mono-Split comprenant un groupe extérieur sur équerres avec plots antivibratiles, une unité intérieure cassette 4 voies, liaisons frigorifiques isolées, condensats PVC, tirage au vide, charge, mise en service et essais.

5.2.5 – Protection sol résine neuf

5.2.5.1 - Fourniture, pose, maintien en état et dépose d'une protection lourde (type OSB sur film) sur les zones de travail, circulation et stockage du présent lot, pour toutes ses phases d'intervention (Phases 1 et 2) - (1 Ens)

Lot 06 : Peinture – Revêtements de sols

Article 6.1 - Exécution et classes de finition

6.1.1 Travaux exécutés selon le DTU 59.1, finition exigée de Classe B pour les parois murales. Résine formulée pour un trafic de type industriel léger.

Article 6.2 – Description des prestations par zone

6.2.1 – Zone Stockage

6.2.1.1 – Peinture sur murs existants (78 m²) : Lessivage, égrenage, impression fixante, enduit de lissage ponctuel, et 2 couches acrylique velours.

6.2.1.2 – Peinture de radiateur en fonte (1 U) : Brossage rouille, dégraissage, primaire antirouille zinc et 2 couches laque glycérophthalique spéciale radiateur.

6.2.2 – Zone Salle de classe

6.2.2.1 – Peinture sur murs (78 m²) : Préparation des supports neufs ou existants, impression de fond et 2 couches acrylique de finition.

6.2.3 – Zone Atelier (Murs)

6.2.3.1 – Peinture sur murs anciens (144 m²) : Préparation lourde des supports maçonnés (rebouchage, enduit) et 2 couches acrylique mate/satinée.

6.2.3.2 – Peinture sur murs du Sas (55 m²) : Prestations de préparation et d'application de peinture identiques sur les parois du sas.

6.2.4 – Zone Atelier & Global (Revêtement de sol résine)

6.2.4.1 – Système de sol antidérapant en résine (423 m²) : Prestation globale (Atelier 330m² + Stockage 37m² + Classe 37m² + Sas 19m²). Comprend : Ponçage diamant de la dalle, aspiration, rebouchage époxy des fissures, couche primaire d'accrochage époxy, corps de couche résine polyuréthane/époxy avec saupoudrage quartz (antidérapant R10/R11), couche de fermeture anti-poussière. Signalétique : Gris RAL 7045 (cheminements), Vert foncé (zones d'intervention) Vert clair (zone de travail). Réalisation de remontées en plinthes résine de hauteur 10 cm.

Article 6.3 – Protection du sol résine

6.3.1 - Protection lourde temporaire du sol résine neuf pendant toute la durée d'intervention et dépose en fin de prestation (**60 m²**) pour les parties du lot concernées : **6.2.1, 6.2.2, 6.2.3.**

Lot 07 : Sécurité – Installation de chantier

Article 7.1 - Obligations et signalisation sécurité

7.1.1 Les installations répondront aux critères du Code du Travail. L'entrepreneur assure la signalisation réglementaire et la maintenance de ses barrières 24h/24.

Article 7.2 – Sécurité et organisation

7.2.1 Clôtures de chantier

Clôtures de chantier type Heras (36 ml) : Barrières en acier galvanisé grillagées ou tôlees h=2,00 m, liaisonnées par colliers sur plots béton/plastique lestés. Délimitation stricte de la zone de chantier pour interdire l'accès au public. Compris déplacements selon phases et dépose finale.